Le snefcca

SYNDICAT NATIONAL DES ENTREPRISES DU FROID, DES ÉQUIPEMENTS DE CUISINES PROFESSIONNELLES & DU CONDITIONNEMENT DE L'AIR

LES INFOS DU SNEFCCA

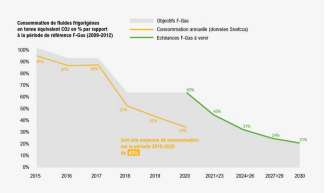
Presse n°2021/04 - Mars 2021

F-Gas : les résultats encourageants d'une profession engagée

En 2020, une fois encore, la consommation des HFC en France est inférieure à celle imposée par la réglementation F-Gas. Cette donnée, favorable pour la profession, reflète l'engagement de tous les acteurs de la filière du froid et du conditionnement de l'air.

UN SUCCES ISSU D'UNE DEMARCHE COLLECTIVE ET VOLONTAIRE

Sur la période 2018-2020, alors que la réglementation F-Gas imposait une consommation maximum de 63% de fluides frigorigènes (en tonne équivalent CO2) par rapport à la période de référence (2009-2012), **la mobilisation et les efforts déployés par l'ensemble de la filière ont permis une consommation moyenne de 43%**, soit 20% de moins que ce qu'exigeait la F-Gas.



Cette donnée encourageante est le résultat, d'une part, d'un **travail collectif et des bonnes pratiques appliquées sur le terrain** avec le choix de solutions appropriées, d'autre part, d'une **démarche précurseur** mise en place depuis 27 ans visant à **la collecte, l'analyse, le recyclage et la régénération** efficace des fluides frigorigènes. Cette approche volontaire et responsable, sous forme d'économie circulaire, initiée dès le début des années 90, a permis d'éviter l'émission de 45 millions de tonnes équivalents CO2 en 15 ans, soit l'équivalent d'une année d'émission du parc automobile français*. Cette année encore, la mise à disposition de bouteilles de récupération auprès des opérateurs a augmenté permettant de capitaliser sur les bonnes pratiques des acteurs du secteur.

LE SOUTIEN DU SNEFCCA DANS LES EFFORTS A VENIR

Même si la prochaine échéance de la F-Gas sur la période 2021-2023 est bien engagée, **la profession doit rester vigilante**. En effet, la poursuite de cette baisse de consommation dépend aujourd'hui de la mobilisation de tous. Pour atteindre les objectifs à venir ambitieux, l'ensemble des acteurs du secteur doivent s'engager dans cette transition et faire évoluer leurs habitudes en basculant, entre autres, leurs équipements vers des fluides à faible PRP*. Cela nécessite notamment des formations techniques à destination des salariés ainsi que l'utilisation d'outils d'aide à la mise en œuvre réglementaire. Dans ce sens, **le Snefcca continue sa mission d'accompagner et de soutenir les professionnels dans cette transition parfois complexe**.

**Etude de la Chair Paris Dauphine Economie du Climat demandée par l'ADC3R en 2016*
**Potentiel Réchauffement Planétaire*

Fichiers en téléchargement :

CP_03 2021_MM_F-Gas Résultats encourageants d'une profession engagée :
(https://snefcca.com/Data/downloads/Article/4460382078_489_cp_03-2021_mm_f-gas-resultats-encourageants-d-une-profession-engagee.pdf)